

Réf : AP/FS

Compte rendu du Conseil de la Vie Sociale de l'EHPAD

Séance du 1^{er} Juin 2022

Le Conseil de la Vie Sociale du Centre Hospitalier de Châtel sur Moselle s'est réuni le Mercredi 1^{er} Juin 2022, en salle de réunion PASA.

Présent (e)s :

- Monsieur Bernard GUILLO, Président
- Monsieur Roland UEBERSAX, Vice-Président
- Madame Solange SIBILLE, représentant des résidents
- Monsieur Louis GEROME, représentant des résidents
- Monsieur Dominique PILLER, représentant du conseil de surveillance
- Madame Nelly GALIA, représentant les familles
- Madame Aurore TAJANA, représentant le personnel

Assistait à titre consultatif :

- Monsieur Alain PETIT, Directeur,

Personnes invitées :

- Madame Patricia LASSEL, Médecin coordonnateur EHPAD
- Madame Audrey PETITDEMANGE, cadre de santé EHPAD
- Madame Delphine CUNY, animatrice

Secrétaire de séance :

- Madame Fabienne SAVOY, service des admissions

Monsieur GUILLO ouvre la séance à 9h00.

I – Approbation du compte rendu de la séance précédente :

Le conseil de la vie sociale de l'EHPAD approuve le compte rendu de la séance précédente sans aucune remarque.

Le compte rendu de la séance du 9 Décembre 2021 est approuvé.

II – Prestation linge :

Intervention de Monsieur Jimmy HENRY, responsable de la lingerie, suite à une fiche de communication d'une famille se plaignant du lavage du linge et demandant régulièrement le remboursement d'articles délicats.

Monsieur HENRY rappelle que le tri du linge est fait en lingerie et mais doit être fait en amont dans le service.

Monsieur HENRY explique que les articles sont lavés en masse avec des risques de déteindre. Lors d'achat de vêtements neufs, il est demandé aux familles de le signaler aux équipes, ou par le biais par exemple des fiches de communication.

En cas d'erreur de la part de l'établissement, le linge abîmé est systématiquement remboursé.

Monsieur HENRY va rédiger une fiche explicative sur le fonctionnement de la lingerie qui sera glissée dans le livret d'accueil remis lors de l'admission.

Le conseil de la vie sociale prend note de cette information

III – Animation :

Les sorties et animations prévues :

Sortie à Bouzey et sortie culturelle aux archives départementales. Barbecue le 8 Juin 2022 à l'UVP et le 7 Juillet 2022 à l'EHPAD avec dégustation de bière. Sortie de l'ensemble des résidents de l'UVP prévue le 20 Juillet 2022. Une opération Glaces est prévue le 20 Juillet 2022. Intervention régulière de Cynolor et harmonica tous les mois par Monsieur Triboulot.

Monsieur GUILLO prend la parole pour remercier l'ensemble des professionnels de l'établissement pour la Garden Party qui s'est très bien passée. Madame CUNY informe que la participation du FAS FAM sera à revoir (le sujet sera évoqué au prochain CVS FAS FAM).

Projet :

Animation du parc : enfants du centre de loisirs « Zébulons », présence des ânes.

La semaine bleue sera sur le thème des années 80.

Projet 2023 : les produits régionaux

Retour des réunions de quartier fait par Monsieur GUILLO :

Demande de bols plus gros pour le petit déjeuner, repas : les portions sont trop grosses, service trop rapide, encore des repas froids. Madame PETITDEMANGE fait part de comportements agressifs et de manque de respect de la part de certains résidents envers le personnel. Les résidents concernés sont rencontrés par le médecin coordonnateur et par la cadre de santé. Monsieur PETIT propose d'assister aux entretiens en cas de besoin. Madame le Docteur LASSEL pense que les réunions de quartier sont de bons moyens pour recadrer les choses.

Les résidents sont satisfaits des soins dispensés et des douches qui sont données désormais toutes les semaines ou tous les 15 jours, des prestations coiffure et de l'animation.

Par contre, plusieurs résidents demandent la diffusion de films : Monsieur PETIT dit que la projection de films est réglementée et que la séance est de l'ordre de 180 €.

Aucune remarque sur le linge, uniquement que le linge non marqué ne revient pas de la lingerie.

Relation des résidents avec le personnel : manque d'amabilité des ASH.

Les résidents demandent à ce que le Docteur LASSEL se présente aux résidents car beaucoup de résidents ne la connaissent pas. Monsieur PETIT rappelle que le médecin traitant est le seul interlocuteur du résident. Le médecin coordonnateur est chargé de coordonner l'activité médicale.

Amélioration de l'accueil de l'établissement, et de mise à jour des comptes rendus CVS sur le site internet. Les résidents déplorent le manque d'information sur les horaires de visite : proposition de mise sur le petit messenger.

En ce qui concerne les horaires : Monsieur PETIT explique que nous ne faisons qu'appliquer la réglementation qui nous est imposée.

Les résidents demandent à ce que les salons de jardins soient réinstallés à l'extérieur, ainsi que les canapés. Monsieur PETIT explique que le mobilier a été retiré pour éviter les rassemblements consécutifs aux contraintes sanitaires. Madame le Docteur LASSEL explique le manque de respect des patients et résidents (port du masque ...).

Monsieur PETIT informe que le parc de l'établissement, qui est un établissement hospitalier, n'est pas un jardin public et n'a pas vocation à aménager, outre mesure, les espaces extérieurs.

Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations

IV – Accueil temporaire

Problème de l'occupation de l'hébergement temporaire : occupation par des personnes en attente de placement de rentrer à domicile.

Les personnes occupant l'accueil temporaire n'ont pas respecté les règles : l'hébergement temporaire n'a pas vocation à devenir un hébergement définitif.

Monsieur PETIT explique les difficultés de l'établissement qui doit annuler les réservations prévues cet été. Monsieur PETIT explique qu'il serait envisageable de transformer ces deux chambres en deux chambres d'hébergement définitif, dans le cadre du CPOM, mais que ces chambres n'ont pas les mêmes conditions d'hôtellerie que les autres (plus petites).

Monsieur PILLER pense que le séjour temporaire devrait être mieux encadré, avec une date de début et de fin (ce qui est déjà le cas) et que les séjours ne devraient pas dépasser un mois.

Dorénavant, les chambres d'accueil temporaire seront strictement réservées à des séjours courts et non à des personnes en attente de placement.

Monsieur PETIT porte à la connaissance du CVS que l'établissement a de grosses difficultés de recrutement du personnel : Assistante sociale, kinésithérapeute, orthophoniste, aides-soignantes.

Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations

V – Service qualité :

Beaucoup plus de fiches de communication pour ce premier trimestre. Toutes les fiches sont exploitées par le service qualité et la cadre du service.

Les questionnaires de satisfaction présentés par Monsieur GUILLO à la qualitiennne vont être retravaillés cet été et présentés au prochain CVS de Septembre prochain.

3 questionnaires vont être mis en route :

1 questionnaire à destination des nouveaux résidents (dans les 6 mois après l'entrée), 1 questionnaire annuel à destination des résidents, 1 questionnaire annuel à destination des proches des résidents.

Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations

VI – Projet d'établissement :

Le projet d'établissement est en cours d'élaboration actuellement et sera fait pour une période de 5 ans. Une réflexion est menée sur une optimisation des espaces extérieurs, sur les parkings visiteurs et personnels. Monsieur PETIT dit que le bâtiment date de 2013, que l'équipement est bon à reprendre pour remise aux normes, la réhabilitation du FAS qui n'a été que partiellement faite.

Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations

VII – Nouvelle réglementation du CVS :

A voir au prochain CVS.

Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations

VIII – Tarifs :

Présentation des tarifs faite par Madame SAVOY.

Monsieur PETIT fait part de la hausse des tarifs de l'énergie, et que cette hausse se répercutera obligatoirement sur les tarifs hébergement des années à venir.

Madame GALIA demande l'explication sur la pose des couvertures de survies sur les fenêtres de l'établissement. Monsieur PETIT explique que cette une solution au moindre cout pour lutter contre les fortes chaleurs.

Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations

IX – Activité :

Bien que le début d'année ait été compliqué, il semblerait que la situation se stabilise au niveau de l'activité de l'EHPAD.

Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations

X – Accueil de jour :

Reprise de l'accueil de jour : distribution de plaquettes dans les cabinets médicaux en cours.

Prévision d'une journée de d'information sur l'accueil de jour avec un partenariat d'une association d'aide aux aidants.

Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations

XI – Travaux :

Les chambres sont rafraichies à chaque sortie, selon les disponibilités des services techniques.
Une reprise du sol du rez de chaussée va être faite suite à une rayure faite sur le lino.
Les télévisions présentes dans les chambres ne sont plus remplacées.

Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations

XII – Visites et non-respect des gestes barrières :

Encore des familles qui ne portent pas le masque, pas de respect du nombre de visites limitées à deux personnes.

Le conseil de la vie sociale prend note de ces informations

XIII – Questions et informations diverses :


Monsieur GUILLO demande qui est la personne en charge du Facebook. Monsieur PETIT informe que Monsieur GUALTIEROTTI est actuellement en charge de la page FACEBOOK de l'établissement.

Il est prévu que la passation se fasse prochainement.

Monsieur GUILLO propose un tour de table final sur le ressenti de chaque participant : Monsieur GEROME dit que certains résidents ne connaissent pas le directeur.

Monsieur GUILLO conclut la séance et fait part de sa satisfaction pour les efforts de tous ce qui permet d'instaurer une bonne cohésion.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôture la séance à 11H00.

Le Président,

Bernard GUILLO -sur-MOSELLE